Ecole communale de Racour
Rue de Landen, 85
4287 Lincent
019/65.74.84
ecole.pelincour@gmail.com



Ecole communale de Lincent
Rue de Grand-Hallet, 2
4287 Lincent
019/63.02.55
ecole.pelincour@gmail.com

Le projet pédagogique du réseau officiel subventionné

Le projet éducatif du réseau officiel subventionné définit sa spécificité à travers les grandes valeurs humanistes et démocratiques d'un enseignement public. Toutefois, le chemin qui va des grandes intentions à la pratique des classes est souvent difficile.

Un projet, pour être réellement éducatif, doit avoir des répercussions directes et quotidiennes sur la vie scolaire. Les intentions, les buts et les valeurs étant clairement exprimés dans notre projet éducatif, il nous reste à définir les options pédagogiques et les choix méthodologiques permettant sa mise en oeuvre dans nos écoles, dans le respect de l'autonomie des pouvoirs organisateurs.

Notre projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du décret Ecole de la Réussite du 14 mars 1995 et du décret Missions du 24 juillet 1997. Il tient compte de l'évolution récente en matière de sciences cognitives et de psychologie de l'apprentissage. Il se veut un référentiel, un outil de repérage pour que notre école continue à progresser vers une école de la réussite ambitieuse pour tous. Il opte pour la capacité de l'école à éduquer chaque enfant et à l'amener à maîtriser les savoirs et les compétences de base nécessaires à son émancipation sociale.

L'ENFANT, CENTRE DU PROJET, POURRA CONSTRUIRE SES SAVOIRS, LES INTEGRER ET LES REINVESTIR AU QUOTIDIEN.

TEL EST NOTRE DEFI.

Ainsi, en référence à notre projet éducatif,
pour nous, réseau officiel subventionné,
***REUSSIR LECOLE** c'est :*

***REUSSIR** l'enfant citoyen dans sa vie d'aujourd'hui, ... et pour demain,*

***REUSSIR** l'équipe enseignante solidaire et responsable,*

***REUSSIR** la communauté éducative en harmonie avec son environnement.*

Comment réussir l'école ?
ou

Comment notre réseau définit-il son projet pédagogique ?

Les changements mis en oeuvre sont importants.
Non seulement ils influencent la structure même de l'école qui évolue vers les cycles, mais ils touchent à ses contenus en termes de compétences et aux pratiques de classe en optant pour une pédagogie active

* soucieuse de développer l'enfant dans toutes ses dimensions affective, sociale, intellectuelle et physique,

* prenant en compte ses différences pour lui donner les meilleures chances d'insertion sociale.

Ainsi, chaque équipe aura pour chacun des enfants qui lui est confié la meilleure ambition, tout en tenant compte de ses rythmes propres dans la perspective de le faire évoluer vers la maîtrise **DES SAVOIRS ET DES COMPETENCES** nécessaires à son insertion sociale et à la poursuite de ses études.

Pour cela, elle veillera à organiser une **continuité pédagogique** de **2** ans à **14** ans en pratiquant la **différenciation** des **apprentissages** sur base d'une véritable **évaluation formative.**

Pour **y** arriver, **la concertation** au sein des équipes éducatives est indispensable. Leurs réponses devraient contribuer à l'élaboration du **projet d'établissement** en tenant compte des spécificités locales dans un souci de **cohérence,** de **continuité** et **d'émancipation** pour tous.

La réflexion se situera à trois niveaux :

LES STRUCTURES,

LES STRATEGIES D'APPRENTISSAGE ET METHODES D'ENSEIGNEMENT,

LES MOYENS ET LES OUTILS

1. Les structures

Priorité sera donnée à **l'organisation en cycles fonctionnels** (à différencier des structures organisationnelles de l'école).

Un CYCLE est défini comme un ensemble d'années d'étude géré par une équipe d'enseignants solidaires et co-responsables, à l'intérieur duquel l'enfant parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme, en ayant pour lui la meilleure ambition.

L'enseignement fondamental constitue une **unité pédagogique** structurée conformément aux prescrits légaux.

Dans le souci de respecter les rythmes de l'enfant et de l'aider à parcourir sa scolarité sans rupture, des INITIATIVES pourront être prises pour harmoniser les transitions.

Les écoles n'organisant qu'un seul niveau d'enseignement (écoles maternelles ou primaires autonomes) pourront adapter le continuum pédagogique à leurs structures organisationnelles.

Toutefois, là aussi, des INITIATIVES pourront être prises pour que l'harmonisation maternelle/primaire soit prise en compte.

2. Les stratégies d'apprentissage et les méthodes d'enseignement

Dans le respect de l'autonomie des pouvoirs organisateurs, nous préconisons une pédagogie active qui, de préférence au départ de situations de vie, amène l'élève à s'impliquer dans une **démarche participative** et **réflexive.** Ces situations ne prendront du sens que si elles s'appuient sur les **réalités sociales** et **culturelles** des **enfants.**

Suivant les spécificités locales, chaque équipe définira, dans le cadre de son projet d'établissement, la mise en oeuvre des axes suivants :

* une véritable **pédagogie** partant du vécu de l'enfant, de ses besoins, de ses préoccupations, en équilibrant **les moments collectifs de classes, les moments de groupes** (ateliers, groupes de besoins, d'intérêts,...) et **les moments d'individualisation** pour permettre la transmission ou la **construction des savoirs** et des **savoir-faire** dans la perspective de **l'acquisition de compétences.**

* le choix de **situations** signifiantes permettra à l'enfant de mobiliser, dans une même démarche, **compétences transversales** et **disciplinaires, y** compris les **savoirs et les savoir-faire y** afférents.

* c'est en agissant sur son environnement et en interaction avec les autres que l'enfant pourra apprendre et construire les concepts de base.

Pour **y** parvenir, elle privilégiera :

* les **activités de découverte, de production et de création,**
* les **technologies de communication et d'information,**
* les **activités culturelles et sportives,**
* le développement de **pratiques démocratiques** (forums, conseils de classe, d'école, accueil, cercles,...), **de citoyenneté responsable** au sein de l'école,

3. Les moyens et les outils

Nous prônons la constitution d'une véritable **unité pédagogique** de 2,5 à 14 ans. Cela nécessite des choix pour **amplifier la cohérence** tout au long de l'enseignement fondamental.

Il appartiendra à chaque pouvoir organisateur, en collaboration avec l'équipe éducative, de définir :

* les outils pour optimiser les compétences en savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter dans des contextes variés de communication, sources de plaisir, de créativité et d'activités de structuration.

* les outils mathématiques susceptibles d'amener les enfants à résoudre de véritables situations problèmes.

* le choix d'une langue autre que le français, qui renforcera les compétences communicatives.

* les outils à proposer à l'enfant, construits avec lui, pour l'aider à structurer le temps ou l'espace et à découvrir son environnement dans ses dimensions locale, régionale, nationale et européenne.

* les types de référentiels à construire avec l'enfant pour gérer avec lui ses savoirs et savoir-faire de manière autonome (référentiels permettant de choisir des activités adaptées aux besoins de l'enfant, proposant des démarches, reprenant des règles essentielles découvertes par l'enfant, lui permettant de s'auto-évaluer, ...).

Cette liste n'est certes pas exhaustive ; ces points seront négociés **en concertation** par **tous les enseignants, en adéquation avec le projet éducatif et le projet pédagogique de leur pouvoir organisateur.**

La mise en place progressive de cette école de la réussite entraîne un ensemble de choix pédagogiques et d'actions concrètes, au centre desquelles se situe la **construction de projets de formation à** la fois collectifs et individualisés : collectifs dans la démarche qui les sous-tend et dans le partage des ressources, individualisés dans l'attention portée aux attentes de chacun.

L'élaboration du projet d'établissement favorisera **l'adhésion de tous** aux décisions prises collégialement, et **l'émergence d'une culture commune à** toute l'équipe.